

## Guide de prise en main des outils numériques du Pôle Léonard de Vinci

ESILV, EMLV, IIM, ILV

Cher(e) intervenant(e),

Bienvenue dans l'environnement numérique du Pôle Léonard de Vinci !

Lisez attentivement les informations ci-dessous : elles vous seront utiles pour utiliser les outils numériques du Pôle.

### 1. Mise en service de votre identifiant **LeoID**



L'identifiant **LeoID** vous permet d'accéder à la plupart des outils numériques du Pôle.

Il est composé :

- D'une partie identifiant :  votre adresse email @ext.devinci.fr  fournie par l'École
- D'un mot de passe qui vous est propre. Il devra être changé lors de votre première connexion

Votre accès est valable pendant toute la durée de votre prestation/contrat de travail.

Commencez par personnaliser votre mot de passe **LeoID**, en vous connectant au choix :

- A votre Portail Intervenants (adresse ci-après)
- Sur l'un des postes Windows dans la plupart des salles informatiques

### 2. Changement de votre mot de passe **LeoID**



Votre mot de passe **LeoID** pourra être changé à tout moment depuis la page de connexion du Portail Intervenants ou depuis un poste informatique.

En cas d'oubli du mot de passe, il peut être réinitialisé depuis le Portail Intervenants. En cas de soucis, se rapprocher du Service Informatique. Il devra être changé tous les 400 jours.

### 3. Outils de travail collaboratifs



**Office 365**

Le Groupe Léonard de Vinci met à votre disposition un webmail collaboratif professionnel, l'accès au réseau social Etudiants, OneDrive, Skype, et de nombreux autres outils de travail collaboratif, également. Ces outils sont regroupés sur la plateforme Office365 de Microsoft.

Vous y accédez en direct à l'adresse <http://portal.office365.com/> ou avec une app, depuis un ordinateur, ou un équipement mobile.

Un guide de configuration et d'usage de ces outils, notamment la messagerie, est disponible sur le Portail Intervenants.

#### 4. Laboratoires informatiques



Les laboratoires informatiques sont équipés de PCs sous Windows 10 ou d'iMac. Ils permettent tous l'accès à Internet, à DevinciOnline, aux outils de travail collaboratif, aux imprimantes et aux applications professionnelles et pédagogiques installées (notamment la dernière version d'Office).

Des espaces de stockages réseaux temporaires sont à disposition de chaque utilisateur (lecteur P:\ limité à 1Go pour tous).

Utilisez votre identifiant **LeoID** pour vous connecter aux postes de travail. Pensez à vous déconnecter quand vous avez terminé.

Pour le confort de la personne qui vous suivra sur le poste de travail, la consommation de boissons et nourritures se fait uniquement dans les salles de restauration.

L'installation de logiciels est encadrée : contacter votre référent Ecole ou le Service Informatique pour plus de renseignements.

#### 5. Réseau Wifi et accès Internet



Le Pôle a son propre réseau Wifi et un accès Internet très haut débit : connectez-vous au Wifi « PULV » en utilisant vos **LeoID**.

L'accès Internet est prévu principalement à des buts pédagogiques. Certains services non pédagogiques peuvent être bloqués ou limités en débit. Les différents sites que vous visitez sont enregistrés dans les systèmes conformément à la législation française.

#### 6. Et pour imprimer (besoins non pédagogiques) ?



Quatre imprimantes multifonctions vous permettent de photocopier, imprimer et scanner des documents, en A4, A3, noir & blanc, couleur, recto et recto/verso.

Le coût page est de 0.07€ pour l'A4 N&B et 0.15€ pour l'A4 couleur. Le prix est doublé pour le recto/verso ainsi que pour l'A3. L'ajout de crédits se fait en ligne, par carte bancaire.

Les impressions se lancent depuis les laboratoires informatiques ou depuis votre ordinateur personnel en se connectant à <http://myprint.devinci.fr/>. Les instructions d'usage se trouvent à côté des imprimantes.

Les imprimantes multifonctions sont situées (sous réserve de modification) :

- Une au Learning Center, bâtiment Infothèque
- Une au foyer du 4ème étage bâtiment IGH côté Est
- Une au foyer étudiants de la Rue Haute
- Une au -1 du bâtiment IGH, à proximité du laboratoire de mécanique

#### 7. En cas de problème...



Pour les besoins de support et remonter les problèmes rencontrés sur les outils numériques :

- 1- Pour le Portail Intervenants, contacter [sim@devinci.fr](mailto:sim@devinci.fr)
- 2- Pour Devinci Online, contacter [innopeda@devinci.fr](mailto:innopeda@devinci.fr)

- 3- Pour tous les autres sujets, contacter le Service Informatique : [si@devinci.fr](mailto:si@devinci.fr) ou bureau L105.
- 4- Les étudiants qui ont des besoins de support sur leurs équipements personnels peuvent être renvoyés vers l'association étudiants Digiteam@Devinci ([digiteam@devinci.fr](mailto:digiteam@devinci.fr)), bureau L101-A.

## 8. Liens utiles :

### Outils numériques :

**Portail Intervenants, emplois du temps, bibliothèque numérique :**

<http://www.leonard-de-vinci.net/>

### *Liens directs :*

- DevinciOnline : <http://devinci-online.brightspace.com>
- Les emails, le réseau social et les outils collaboratifs : <http://portal.office365.com/>
- Les actus du Campus : <http://www.leocampus.net/>

### Services aux intervenants :

- Acheter un PC portable Dell à prix remisé : <http://www.portable-etudiant.com/>, en utilisant le mot de passe « DEVINCI »
- Centre externe de téléchargements de logiciels : <http://devinci.onthehub.com/>
  - Vous pourrez y télécharger gratuitement :
    - Les principaux produits Microsoft : Windows, Office, ...,
    - Les principaux produits Adobe (IIM essentiellement),
    - Les principaux produits VmWare,
  - Et à prix remisés :
    - Kaspersky Antivirus, SPSS et bien d'autres logiciels
- Pour imprimer au Pôle : <http://myprint.devinci.fr/>

Nota : pour des raisons juridiques, les intervenants ayant le statut « honoraire » n'ont pas accès à tous les outils proposés.

## 9. Droits et Devoirs

Vous êtes responsable de votre compte informatique (**LeoID**) et de l'usage qui en est fait : celui-ci est personnel et incessible, même temporairement.

Vous devez :

- Respecter la législation en vigueur, la charte informatique (sur votre Portail Intervenant) et la charte des réseaux sociaux.
- Respecter les outils mis à votre disposition : les matériels doivent notamment rester branchés et à leur place.